



Document
Stratégique
de Façade
Méditerranée

COMPTE-RENDU – Atelier territorial de construction du plan d'action du Document stratégique de façade

SETE, 18 novembre 2019

35 participants

Au cours de l'atelier :

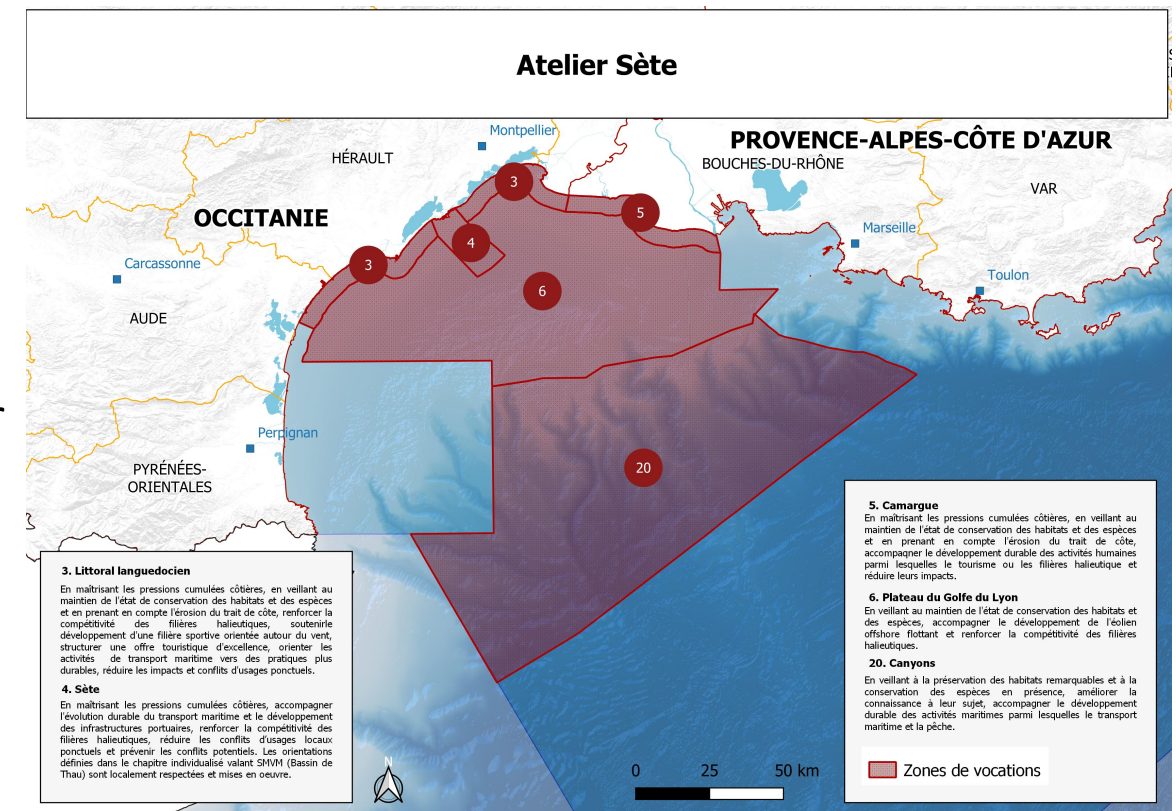
34 actions étudiées sur les 61 propositions d'actions méditerranéennes et nationales du projet de plan d'action

- Réparties en quatre grandes problématiques
- Une analyse de leur importance et pertinence sur les zones de vocations correspondantes à l'atelier



Suite à l'atelier, il vous est proposé, jusqu'au 5 décembre :

- D'amender le compte-rendu si besoin
- De découvrir et de réagir à l'intégralité du projet de plan d'action
- De nous faire part de toute action complémentaire que vous souhaiteriez y voir figurer



A : Accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
0	A1	<p>Mettre en œuvre la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Territorialiser la stratégie plongée sur des sites prioritaires et en renforcer le contrôle. • Définir la notion de capacité de charge d'un site • Fixer des objectifs chiffrés par département • Réguler l'activité : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter le nombre de bateaux ? • Réguler le nombre de plongeurs sur des sites particulièrement sensibles ? • Identifier ou adapter des sites de délestage ? 	<p>+++ : territorialisation de la stratégie est obligatoire et nécessaire</p> <p>± : pas de consensus sur des cibles par départements. Il faut avoir une connaissance fine de l'activité pour préserver et aménager les bons sites.</p>	<p>Comment contrôler ? Évaluer ? Diagnostiquer l'évolution des sites et de la fréquentation ? → Manque de moyens humains pour le suivi sur site.</p> <p>La capacité de charge d'un site est difficile à définir : manque de connaissances, de méthodologies</p> <p>Comment réguler des plongeurs indépendants ? Des plongeurs associatifs ?</p>	<p>Cibler des sites gérés : Se donner l'ambition d'avancer sur les 3 territoires (Palavas – Agde – côte catalane)</p> <p>La régulation peut être quantitative (nb de plongeurs sous l'eau), mais aussi qualitative : Mettre en rapport le niveau des plongeurs et à la sensibilité du milieu, en s'appuyant sur un système d'inscription</p>	
4	A2	<p>Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger des arrêtés départementaux • Mettre en place des ZMEL, via un Appel à projets notamment • Réaliser des études de fréquentation par la grande plaisance. → <i>Quels sites ?</i> • Renforcer et déployer le label Bateaux bleus, rendre obligatoire le signalement de présence de cuves • Définir un label grande plaisance ? 		<p>Quels moyens pour l'installation de ZMEL ?</p> <p>Rendre les procédures administratives plus rapides et plus souples</p>	<p>Plus de communication / information des usagers et dans les ports</p> <p>Notion de bouées connectées</p> <p>Question d'une redevance à mettre en place ou non ? Pour l'industrie nautique pas contre payer pour une ZMEL (raisonnable si une offre de service existe et est mise en place)</p>	
2	A3	<p>Renforcer l'encadrement et la réglementation des activités affectant les mammifères marins et les tortues marines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer, renforcer les critères d'obtention, contrôler et développer le label Whale Watching • Définir les seuils de sensibilité associés au bruit impulsif et continu, cartographier, réglementer. • Prendre les mesures réglementaires adaptées pour la navigation et les activités de loisirs dans les zones sensibles • Poursuivre les actions de sensibilisation dédiées : clients, loueurs, capitaines, etc. 	<p>++++ : pertinence partagée de l'action sur les loueurs !</p>			

A : Accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
0	A4	<p>Intégrer à l'ensemble des référentiels de formation des modules de formation adaptés à l'ensemble des enjeux environnementaux de la façade</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation et l'examen pour l'obtention du permis plaisance • Formation des futurs personnels navigants • Formation des encadrants de sports de loisirs nautiques et subaquatiques 		Quid des bateaux sans permis ?	<p>Existe déjà mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> – à améliorer – à mettre à jour en fonction des connaissances <p>Devrait constituer un module obligatoire dans le permis plaisance.</p>	
2	A5	<p>Renforcer le rôle du port comme vecteur de valorisation et de transmission des savoir-faire, des innovations maritimes, des enjeux de préservation du milieu marin</p> <p><u>Ports de commerce :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de port center (accueil du public, pédagogie, vitrine des innovations). • Encourager l'élaboration de chartes ou de documents contractuels ville-port pour les principaux ports de commerce de la façade. • Réaliser des PCAET, lorsqu'ils ne sont pas obligatoires, sur les villes portuaires. <p><u>Ports de plaisance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'élaboration de chartes entre la ville, les usagers et socioprofessionnels du port, et le port de plaisance. • Soutenir et valoriser les actions des ports de plaisance en faveur de la biodiversité (ex : Ports propres actifs en biodiversité) 	Rajouter les ports de pêche et les criées		Partenariat avec office du tourisme à développer (tourisme industriel)	Améliorer l'interface ville-port
7	A6	<p>Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> • À destination des loueurs d'équipement (bateaux et autres) ou grandes enseignes de commercialisation. • À destination de la grande plaisance (salon nautique, yacht show, etc.) • Mettre en œuvre une journée dédiée à la sensibilisation en mer des usagers (à l'image de la journée « sécurité mer » organisée sur la façade au cours de la saison). • <i>Développer une campagne de sensibilisation sur les apports à la mer des déchets ménagers, déchets des bords de route et déchets du bassin-versant</i> 	++++ : Cibler les loueurs	<p>Pas assez de lien entre les différentes campagnes</p> <p>Scolaires non pris en compte (les inclure)</p>	<p>Mutualiser les outils des différentes campagnes vers les différents publics (scolaires inclus)</p> <p>Cibler les estivants et « pratiquants libres » ?</p>	<p>Bien engagé à différents niveaux sur la façade</p> <p>Toucher les élus et le tourisme de luxe</p> <p>Intégrer le Parlement de la Mer</p>

A : Accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
4	A7	<p>Poursuivre et renforcer le plan de contrôle de l'environnement marin, et mettre en œuvre des journées de contrôle coordonnées</p> <ul style="list-style-type: none"> Actualiser le plan de contrôle de l'environnement marin et identifier spatialement les sites et les usages prioritaires Renforcer les moyens de contrôle et multiplier les opérations dites « coup de poing » sur l'ensemble de ces enjeux littoraux et maritimes Organiser une journée de contrôle « littoral » sur les pratiques à enjeux (carénage, banquette de posidonie, déchets...) Former à et faciliter la verbalisation. Organiser la communication avec les tribunaux pour évaluer la qualité des sanctions rendues. 	++++	<p>Moyens alloués aux contrôles ?</p> <p>Manque d'assermentation des agents des N2000 : avoir des moyens de contrôle en aires marines protégées</p>		
9	A8	<p>Favoriser la gestion intégrée des espaces maritimes littoraux et côtiers, en lien avec l'espace rétro-littoral et le bassin-versant</p> <p><u>État :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer ou réviser les stratégies de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF. <p><u>Collectivités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Généraliser les volets maritimes dans les documents de planification (SRADDET, SCoT) pour que les collectivités planifient les activités nautiques et le développement du littoral de manière durable. 	+ SAGE	<p>Manque de connaissance de certains élus/commune sur le milieu marin (problématique)</p> <p>Complexe pour les collectivités de mettre en place les volets mer des ScoT : pas forcément tous d'accord, nécessite un travail progressif</p>	<p>Imposer les volets mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – dans les SAGE – à tous les niveaux des schémas – rendre obligatoire <p>Renforcer la compétence réglementaire des collectivités</p>	Collectivités prêtes à intégrer des volets maritimes, à être pro-actives sur le milieu marin et l'espace littoral
0	A9	<p>Renforcer un accès durable aux plages et à la mer aux personnes en situation de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> Inciter les collectivités à acquérir un label « PMR » sur leurs plages et leurs ports (handiplages, etc.). Accompagner les collectivités, lors des renouvellements de concession de plage notamment, dans l'installation de dispositifs PMR dans le respect des principes de réversibilité. Le coût imputé aux point de distension : - coûts imputés aux concessionnaires de plage - coûts imputés aux collectivités 	± : Ambiguïté sur la cible : -collectivité -plage privée → Clarifier l'action	<p>Coûts pour les plages privées ?</p> <p>Sous-action 2 : à qui impute-ton le coût ? Au concessionnaire sur le périmètre de sa concession, à la collectivité en dehors de la concession ?</p>	Obligations réglementaires – accompagnement par la région par des critères obligatoires pour obtenir une labellisation	Communiquer sur les démarches nationales

B- Mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes.

Nb vote	N°	Actions	Importance / modifications	Freins	Leviers	Remarques
3	B1	<p>Capitaliser et diffuser les connaissances relatives à l'éolien flottant offshore et à son impact sur l'environnement, en veillant à un suivi harmonisé des différents projets</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer et animer un Conseil scientifique de façade adossé à la Commission spécialisée "Éolien flottant", afin de disposer d'une vision scientifique à l'échelle de la façade sur le travail d'identification des zones de moindre contrainte, sur la séquence ERC, pour harmoniser les protocoles de suivi et prendre en compte les effets cumulés des projets. Identifier les lacunes de connaissances et les priorités d'acquisition de données afin de réaliser un état initial de l'environnement en Méditerranée complet et réaliser les études complémentaires nécessaires (enjeu oiseaux marins/oiseaux migrants) 	<p>Les participants (à l'exception d'un groupe) proposent que le conseil scientifique ne se limite pas au sujet éolien mais soit étendu à l'ensemble des questions littorales et maritimes. Cela permettrait de mutualiser les retours d'expériences, notamment des gros projets.</p> <p>Préciser qu'à l'issue des études « ponctuelles », un réseau de suivi type observatoire doit être mis en place</p>	<p>Beaucoup de demandes sont faites auprès du secteur de l'éolien, qui ne représentera qu'une petite partie des impacts sur l'environnement Manque de financement des études Beaucoup de manques de connaissances</p>	<p>« Utiliser » l'opportunité de la création de richesse de l'éolien pour acquérir de la donnée et mettre en place des suivis Financement</p>	<p>Ce type de conseil n'existe pas à terre pour l'éolien, ce qui est ressenti par certains acteurs comme un manque majeur.</p>
5	B2	<p>Soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranéenne</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'état des lieux des projets existants et leurs résultats. Proposer des territoires pertinents/volontaires, en accord avec les critères techniques et réglementaires relevés, pour développer la thalassothermie. 	<p>Les avis sont partagés sur la pertinence de la thalassothermie : certains acteurs demandent que l'action soit intitulée « expérimenter » plutôt que « soutenir » la thalassothermie</p> <p>Il faudrait inclure une sous-action relative à la diffusion de la connaissance sur cette énergie renouvelable et à son rapport coût/avantage</p>	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur le milieu (sujet étangs/mer) surtout si la captation est réalisée à proximité de la côte modèle économique ? 	<ul style="list-style-type: none"> Impact social et environnemental important 	

10	<p>B3 Soutenir le déploiement des gaz à faible émission, hydrogène notamment, dans les activités maritimes en Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir un cadrage de façade de déploiement des gaz à faible émission en termes de possibilités techniques et d'emploi dans les activités maritimes : état des lieux des projets existants, identification des facteurs d'opportunité pour les territoires, lien avec les activités maritimes à émissions réduites et les transports maritimes. Déployer une offre de formation adéquate sur la façade, pour les personnels à terre et embarqués sur les navires soumis au recueil IGF. Évaluer l'incidence des scrubbers, notamment en cas de rejets des eaux de lavage, sur le milieu marin. Si possible, promouvoir l'usage exclusif des scrubbers en circuit fermé sur l'ensemble de la ZEE. 	<p>+++</p> <p>Préciser dans l'intitulé de l'action qu'elle concerne l'hydrogène vert, et non l'hydrogène « carboné »</p> <p>Intégrer dans l'intitulé de l'action la nécessité de créer une <u>filière</u></p> <p>Ajouter une sous-action relative à la diffusion de la connaissance sur l'hydrogène auprès du public et des acteurs (ex : professionnels de la pêche)</p> <p>Scrubbers : travailler sur la chaîne de traitement à terre des eaux de lavage</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pas de géothermie acceptabilité (il y a une défiance voire une peur vis-à-vis de cette technologie) 	<ul style="list-style-type: none"> Stockage de l'énergie produite par les éoliennes très bon rendement des moteurs à hydrogène 	<p>Beaucoup d'initiatives sur le sujet de l'hydrogène en Occitanie. C'est en effet un sujet capital pour la Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> Port-la-Nouvelle vise à devenir le port de la transition écologique et énergétique avec notamment l'hydrogène vert 2 locomotives prévues en 2020-2021 engins aéroportuaires de Toulouse Blagnac barge eaux grises-eaux noires dragage des ports de commerce ...
----	--	--	--	--	---

B- Mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes.

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
7	B4	<p>Définir les priorités de recherche sur le milieu marin et le développement durable des activités maritimes et littorales et inciter à leur prise en compte dans les priorités et axes de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un programme d'acquisition de connaissances environnemental et socio-économique partagé entre l'État, les collectivités, les principales institutions et instances scientifiques pour : <ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins en connaissances environnementales en anticipation du 3e cycle DCSMM Évaluer et structurer le suivi du poids socio-économique des activités maritimes et littorales Accompagner scientifiquement et techniquement le développement durable des activités soutenues dans le DSF Inciter les organismes financeurs de la recherche (Régions, Agences) et les acteurs de la recherche à prendre en compte ces priorités de recherche dans leurs priorités de financement et l'organisation de leurs travaux. 	<p>+++</p> <ul style="list-style-type: none"> Le maritime doit être un axe prioritaire de recherche (consensus) La réflexion coordonnée permettrait d'éviter les carences de connaissances comme les sur-financements <p>Le programme d'acquisition concerté doit permettre de prendre en compte les spécificités méditerranéennes (ex : nécessité d'un programme de recherche sur l'effondrement du stock des petits pélagiques, dont on ne connaît pas les raisons) et régionales (ex : petits fonds sableux)</p> <p>Intégrer dans la sous-action n°1 les sciences participatives</p> <p>Dans le libellé, faire le lien entre recherche et innovation, pour favoriser l'utilisation des nouvelles technologies (connectivité)</p>		<ul style="list-style-type: none"> Les appels à projet lancés dans le cadre du PAMM constituent des outils très efficaces financement des suivis, des expérimentations, etc. <p>Question : serait-il possible d'utiliser des fonds issus de la <u>compensation</u> pour lancer des programmes de recherche ?</p>	
1	B5	<p>Développer un programme d'investissement dédié à l'innovation dans les activités maritimes (national)</p> <ul style="list-style-type: none"> Clarifier et diffuser les procédures liées aux achats publics durables et aux achats innovants Inciter à l'analyse systématique du cycle de vie dans les projets pour favoriser la mise sur le marché et l'économie circulaire Adapter et faire évoluer la réglementation pour permettre l'innovation (possibilités d'expérimentation, etc..). 	<p>Ajouter l'innovation au service de la baisse de la consommation</p> <p>La sous-action n°2 est par définition à décliner au niveau local</p>			

0	<p>B6 Accompagner le dimensionnement réglementaire, technique et financier des actions de compensation en mer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser à l'échelle de la façade l'échange, l'harmonisation et la synthèse des travaux régionaux relatifs à la compensation en mer. • Valoriser les solutions innovantes et identifier les domaines lacunaires • Définir des systèmes de financements mutualisés publics et privés, pour la compensation, la restauration et/ou toute opération vertueuse en faveur de la biodiversité. 	<p>La compensation intervient en dernier ressort pour les impacts résiduels → il faut davantage mettre l'accent sur éviter et réduire, en réexpliquant bien la séquence ERC</p> <p><u>Pas de consensus</u> sur le bien-fondé de la compensation en mer (considéré par certains comme un droit à détruire », ni sur son efficacité, en mer comme à terre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Techniquement difficile en mer (cf. travaux du CRERCO), plus compliqué à mettre en oeuvre qu'à terre • Question centrale de la domanialité : en mer on est sur du domaine public et un milieu partagé 	<ul style="list-style-type: none"> • Regrouper les financements dans des fonds 	<p>Exemple de compensation à Port-Vendres : mise en place d'une zone de mouillage écologique</p>
---	--	---	--	---	--

B- Mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes.

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
8	B7	<p>Déployer une filière de l'éolien flottant commercial compétitive, durable et structurée à l'échelle de la façade Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparer la consultation du public par une planification concertée prenant en compte l'ensemble des enjeux (environnement, cohabitation des usages, critères technico-économiques dont mutualisation des raccordements...) en association avec l'ensemble des acteurs. Développer une offre de formation adaptée aux métiers de l'éolien flottant et identifier les métiers et emplois de l'éolien flottant pour construire des passerelles et parcours professionnels 	<p><u>Sous-action 1</u> : +++ Il est très important de rechercher la compatibilité entre les enjeux.</p> <p>Le travail qui sera livré au public doit être à la fois acceptable pour tous les usagers et suffisamment clair pour le public → ajouter au libellé l'enjeu de la qualité du diagnostic.</p> <p>Ajouter une sous-action sur la sensibilisation des élus et des scolaires à l'énergie éolienne en mer Méditerranée</p> <p>L'État devrait se poser en facilitateur de la cohabitation des projets éoliens avec les autres activités (y compris activités nouvelles type aquaculture) lorsque cette cohabitation est acceptée/voulue par les acteurs</p> <p>Sous-action 2 :</p> <p>Le libellé doit inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> la notion de temporalité : il faut adapter le calendrier de formation à celui du développement de l'éolien pour disposer de compétences au bon moment ; l'importance de la reconversion/complémentarité/polyvalence pour faire le lien entre les métiers traditionnels et les métiers nouveaux la notion de métiers de la mer, qui relève du DSF 	<ul style="list-style-type: none"> Le sujet est technique et difficile à comprendre La concertation à l'échelle de la façade peut être difficile à mettre en œuvre, certains enjeux étant différents d'une région à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> Explications claires et pédagogie auprès du public (ex : inclure des simulations sur l'impact visuel) 	<p>Se pose la question de la pondération des avis par la CNDP, entre avis d'acteurs engagés (pêche, associations, etc.) et avis du « grand public » → comment interprète-t-on les résultats du débat public ?</p> <p>La formation aux métiers de l'éolien est un axe majeur pour la Région Occitanie</p>

C- Maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
6	C1	<p>Instaurer une autorisation nationale de pêche de loisir</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir un cadre réglementaire de l'autorisation nationale, et la mettre en œuvre de manière échelonnée d'abord en AMP, ensuite sur l'ensemble de la façade. Construire une interface de délivrance de l'autorisation Interface permettant de déclarer les captures. 	+++	<p>La déclaration des captures devra être simple et facilitée. Préciser quand est-ce qu'on déclare la prise : en mer depuis le bateau, à quai... ?</p> <p>Dimensionner des moyens de contrôle, perçus aujourd'hui comme insuffisants.</p> <p>Absence de consensus et cible à définir si déclaration de captures ou carnet : espèces sensibles, espèces soumises à quotas ou toute biodiversité ?</p>	<p>D'une manière générale, les fédérations sont favorables a minima à une déclaration de l'activité de pêche de loisir.</p> <p>Permettra de démystifier la pêche de loisir, en tant que reconnaissance de l'existence de cette activité</p> <p>Système nécessaire pour former et sensibiliser les pratiquants</p>	<p>Les fédérations ne représentent que 10 % des pratiquants : quid des 90 autres ? Comment les traiter et les toucher ?</p> <p>Baisse des effectifs de pêcheurs de bord sur certaines zones ?</p>
16	C2	<p>Améliorer les connaissances sur l'état des stocks, notamment des espèces locales et sensibles en Méditerranée, et le cas échéant, réglementer la pêche professionnelle et de loisir sur ces espèces</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir et réaliser les études nécessaires pour mieux connaître l'enjeu de préservation des espèces locales pressenties comme sensibles : mérrou, corb, denti, labre vert, corail rouge, holothurie, poulpe. Si le besoin est justifié, proposer les mesures réglementaires et les mesures de gestion adéquates et concertées. Poursuivre et renforcer la prise en compte du repos biologique des espèces locales Inciter les CRPMEMs à harmoniser les règlements prud'homaux. Mettre en œuvre et généraliser les obligations de débarquements. 	<p>++++</p> <p>– : l'intérêt des deux dernières sous-actions n'est pas partagé/ le débarquement n'est pas un enjeu en Méditerranée, car sorties à la journée et traçabilité du débarquement.</p>	<p>Incapacité à suivre les stocks de manière réaliste : manque d'embarquements IFREMER et sous-déclaration des captures mais aussi des rejets</p> <p>Il y a déjà un plan de gestion, avec une évolution très contraignante pour la flotte professionnelle de la zone.</p>	<p>Il est nécessaire de mettre en place un suivi écosystémique, qui inclut la pêche professionnelle et la pêche de loisir.</p> <p>Avoir peut-être dans un premier temps une action sur les espèces à forte valeur ajoutée plutôt que les espèces « sensibles »</p> <p>Mener une action sur le public et le modèle actuel de consommation : on consomme trop, le tonnage n'est pas soutenable</p>	<p>80 % des poissons sont importés en région Occitanie.</p>

9	<p>C3 Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les méthodes de décompte des prises des pêcheurs de loisirs dans les aires marines protégées. • Définir un quota de prises quotidien permettant d'éclaircir la notion de « consommation familiale » • Encadrer les concours de pêche par une charte harmonisée <ul style="list-style-type: none"> - Organiser le décompte et le suivi des individus et des espèces - Encourager la pratique du no kill • Harmoniser les réglementations en vigueur pour une meilleure lisibilité, appropriation et un meilleur contrôle. • Inciter et accompagner les pêcheurs de loisir à valoriser leurs actions en faveur de la biodiversité • Sensibiliser les pêcheurs de loisirs au respect des tailles minimales de capture. • Les inciter à augmenter ces tailles minimales le cas échéant. 	+++ : partage de l'importance de quantifier.	2 espèces seulement sont soumises à quotas (thon, espadon) : il n'est pas possible d'imposer un quota à la pêche de loisir s'il n'y a pas de quota sur la pêche professionnelle. Attention à ne pas complexifier une réglementation déjà très complexe.	Sur les notions de quota quotidien : – veiller à une réglementation simple, voire simpliste, qui soit lisible et connue de tous, saisonniers comme usagers fréquents de la zone Sur le rôle du pêcheur plaisancier : – réintroduire les pêcheurs récréatifs dans les dispositifs de surveillance Sur les équipements : – accompagner les pêcheurs de loisir vers des équipements biodégradables – déployer les ancres flottantes pour réduire l'impact du mouillage des bateaux de pêche – adapter les tailles d'hameçons – revoir certaines tailles minimales de capture	
9	<p>C4 Soutenir la diversification des métiers de la pêche et de l'aquaculture en valorisant la proximité avec les territoires, les acteurs et les consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrer, de manière harmonisée, l'activité de dégustation • Mettre en œuvre et généraliser les obligations de débarquements, en cohérence avec les circuits locaux. • Mise en place d'écloseries de naissains locaux plus respectueuses de la ressource et des fonds marins • Activité de vente de proximité et/ou à la création de « zones concertées aquaculteurs-pêcheurs-mareyeurs » • Porter une action exemplaire de soutien à la création d'une zone concertée (FEAMP ?). 	« diversification » prête à confusion : peut-être plus évoquer la multi-activité. ++++ : Les zones concertées ont un réel avantage pour les ostréiculteurs. Ces zones favorisent également la saisonnalité de la pêche.	Beaucoup de labels existent déjà, mais réelle difficulté à commercialiser les labels existants et à les faire valoir auprès des grandes enseignes et événements. Les zones concertées et les circuits courts plus généralement peuvent créer : – une concurrence à la restauration locale et donc un déséquilibre économique sur certaines zones touristiques – une concurrence avec la criée, d'autant plus si l'activité de pêche professionnelle est restreinte.	Viser les marchés de restauration collective et événementielle pour valoriser les produits locaux Labelliser pas seulement le produit, mais également le pêcheur. Peut aussi passer par des actions de communication sur les pêcheurs eux-mêmes en activité dans la Région. Favoriser le pécaturisme, sur des stations très balnéaires et très touristiques. Sensibiliser le public à la saisonnalité de la pêche	Label Méditerranée sauvage Exemple Normandie Fraîcheur Mer

C- Maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
0	C5	<p>Réviser les Schémas Régionaux de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM) et favoriser leur réalisation concrète sur les territoires identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des problématiques innovantes <ul style="list-style-type: none"> Aquaculture au large Aquaculture multitrophique Dégustation Zones concertées Études de faisabilité technique, financière et administrative. Faciliter l'installation des aquaculteurs volontaires : actions de porter à connaissance des SRDAM, de sensibilisation et de communication auprès des élus et populations. Porter une action exemplaire de soutien à une ferme aquacole innovante. 	++++ : importance partagée sur le fait de porter une action exemplaire de soutien	<p>Mauvaise acceptabilité : pollutions, rejets, déchets organiques...</p> <p>La difficulté à rentabiliser les exploitations est un frein au développement des fermes</p> <p>il faut définir une position claire par rapport à la pêche, l'aquaculture pouvant être vécue comme une concurrence</p> <p>Manque de facilités législatives et financières pour favoriser un mécanisme d'installation/reprise d'exploitation</p>	<p>Les SRDAM s'imposent désormais aux plans, programmes et schémas</p> <p>Des filières multitrophiques intégrées (muge) sont expérimentées et gagent à être soutenues (recyclage effluents, invendus, ..)</p> <p>Promouvoir une aquaculture de bas niveau trophique.</p> <p>La production d'algues est un véritable enjeu économique.</p> <p>Pérenniser les mas conchylicoles sur le DPM</p>	Si on se projette dans l'avenir, l'aquaculture sera une ressource essentielle
3	C6	<p>Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourager les actions des associations et des collectivités visant à recycler les plastiques pêchés en mer et collectés dans les ports et sur le littoral (dont filets de pêche). Réaliser une étude technico-économique sur l'opportunité et la réalisation de filières REP Interdire l'usage des caisses en polystyrène auprès des aquaculteurs, mareyeurs, criées et halles à marée. Mutation des équipements des aquaculteurs, mareyeurs, vers des solutions recyclables et durables (FEAMP ?) Retirer les filets perdus en cas d'impact avéré sur la biocénose et/ou la ressource halieutique. 	+++ : pertinence des filières REP partagées.		<p>S'appuyer sur les CPIE, certaines associations innovantes (Reseaclons, Effetmer...) avec des solutions de recyclage et de valorisation</p> <p>Arriver à réellement créer une filière intégrant la collecte, le tri, la valorisation, la revente</p> <p>Partager les retours d'expérience</p>	Université de Caen créerait des récifs artificiels à partir des plastiques collectés ?

C- Maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
4	C7	<p>Identifier et protéger les zones fonctionnelles halieutiques d'importance</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et cartographier les zones fonctionnelles à une échelle pertinente, en concertation avec les acteurs impliqués. Diagnostiquer les pressions affectant les zones identifiées et définir les mesures de réduction adéquates. Construire et mettre en œuvre des dispositifs de gestion de ces ZFH qui associent gestionnaires, pêcheurs, scientifiques, associations. 		Manque de connaissance du cycle de vie des espèces côtières		
1	C8	<p>Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer et animer une instance de gouvernance de façade (Commission spécialisée du CMF Méditerranée "Emploi et formation des métiers de la mer") <p><i>Sur la pêche et l'aquaculture spécifiquement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Binômer les jeunes pêcheurs avec des pêcheurs expérimentés pour une période d'apprentissage à l'issue de l'enseignement au Lycée maritime, en lien avec les Comités régionaux des pêches. 		Difficultés à concrétiser la Validation des acquis de l'expérience (VAE)	Des correspondances existent entre les métiers de la pêche et du nautisme : mettre en place une bourse des métiers de la mer, un intérim ?	Mobiliser l'institut nautique de la Méditerranée (Canet, Siant-Cyprien)

D/ Quelles solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
2	D1	<p>Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre au flux touristique en saison</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les territoires pertinents • Accompagner les collectivités 	Sujet important essentiellement sur la côte Vermeille	<ul style="list-style-type: none"> - conditions météo limitantes - la configuration de la côte audoise et héraultaise impliquera la nécessité d'aménagements supplémentaires en mer (pontons) avec des impacts environnementaux et des possibles conflits d'usages avec activités existantes (pêche) 	<ul style="list-style-type: none"> - expérimentation en cours sur l'étang de Thau - retour d'expérience d'une navette fonctionnant à l'hydrogène au Grau du Roi. 	<p>De manière générale, la mise en place de telles navettes pourrait être un bon moyen de maîtrise des flux touristiques, si elle s'accompagne d'une réduction des accès routiers (fonctionnement insulaire). Dans cette finalité, le dimensionnement de ce service pourrait passer dans un premier temps par l'identification des secteurs très fréquentés.</p> <p>Plusieurs participants considèrent que la priorité vis-à-vis de cette problématique est d'optimiser les aménagements (train) déjà existants.</p>
6	D2	<p>Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges État-collectivités sur l'aspect coût-efficacité des pratiques innovantes • Rédaction d'un guide • Réalisation de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte • Campagne de communication nationale sur les effets du changement climatique 	Gros enjeu sur ce territoire, avec une problématique importante de sécurité des personnes et biens et de recomposition spatiale.	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'outils juridiques et réglementaires pour la relocalisation des biens et services - subsiste un problème de gouvernance à l'échelle locale, même si <i>via</i> la GEMAPI, les SCOT existent et semblent pouvoir traiter les problèmes à la bonne échelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - territoire de Vias étudié dans le cadre d'un appel à projet national. - la mise en place d'une gouvernance régionale sur la gestion du trait de côte, avec un co-pilotage Etat-Région et une articulation avec les EPTB et les SCOT du bassin versant pour optimiser la gestion des cellules hydrosédimentaires. Parmi les actions prévues : sensibilisation, mise en place d'un observatoire du trait de côte, plan de gestion des sédiments 	<p>Problématique de l'érosion plus que celle de la submersion avec gros enjeu sédimentaire et de gestion des dunes sur ce territoire.</p> <p>Une philosophie est évoquée : il devrait être possible de mettre en place des ouvrages de défense lorsque les enjeux ne sont pas déplaçables et la mise en place d'outils réglementaires et juridiques pour le repli stratégique.</p>

3	<p>D3 Développer une vision stratégique de façade sur l'artificialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur le foncier disponible pour le développement d'activités maritimes durables • Recommandations sur les espaces pertinents à préserver et à renaturer. • Définir un outil de suivi harmonisé, en temps réel si possible. 				<p>Un consensus s'est dégagé en réunion sur l'importance de disposer d'une instance de dialogue à l'échelle de la façade, avec une légitimité pour faire des propositions aux décideurs. Une commission spécialisée du CMF est évoquée par certains pour ce faire.</p>
---	--	--	--	--	--

D/ Quelles solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
8	D4	<p>Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets d'origine terrestre impactant le littoral et la mer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation sur les territoires littoraux (marchés, restaurateurs sur les ports et les plages) • Label pour les professionnels et les territoires littoraux utilisant des équipements biodégradables, recyclables voire consignés • Charte de bonnes pratiques avec les territoires littoraux méditerranéens. • Mesures correctives pour limiter les apports de déchets des bassins versants • Réduire les apports des déchets provenant des dépendances routières (bords de route) 		- sujet jugé comme trop absent du SDAGE par certains acteurs	- un groupe de travail national existe sur cette problématique, qui devrait associer les collectivités	<p>L'intitulé devrait sans doute être précisé : que les macro-déchets ? C'est important pour mieux appréhender les actions à la source qui sont la priorité pour les acteurs.</p> <p>Les actions prioritaires évoquées tournent autour de l'écoconception des produits, du changement de mentalité avec sensibilisation et messages (« ici commence la mer » devant les caniveaux).</p> <p>La problématique des déchets plastiques issus de la filière pêche (bacs polystyrène dans les criées) est citée par quelques acteurs.</p>
0	D5	<p>Améliorer la gestion des banquettes de posidonie sur les plages en conciliant l'acceptabilité sociale avec les enjeux de gestion de l'érosion et environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand public : Poursuivre les actions de sensibilisation • Gestionnaires, collectivités : Accompagner les collectivités et les gestionnaires pour une meilleure gestion des banquettes. • État-collectivité : Intégrer à chaque concession de plage des clauses de gestion durable des banquettes de posidonie 	Territoire peu impacté sur les banquettes à proprement parler. Le sujet porte d'avantage sur le ramassage des lasses de mer.	- le ramassage mécanique est plus économe et mieux accepté sur les plages urbaines.	<p>- encadrement possible du ramassage des lasses de mer via les cahiers des charges des concessions de plage</p> <p>- exemple de Gruissan qui a mis en place un ramassage manuel permettant de trier les déchets et de maintenir une plage la plus naturelle et résiliente possible.</p>	

1	D6 1 go me tte	<p>Améliorer la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter le recensement des pressions sur la façade • Mettre en œuvre les lignes directrices rédigées en 2017 par le MTES • Organiser un colloque portant sur les effets cumulés pour partager les connaissances ou les améliorer, notamment via CARPE DIEM 		<p>- une connaissance des effets nécessite autant que faire se peut de connaître l'état 0.</p>	<p>- des données sont disponibles dans les aires marines protégées (AMP) et des grilles théoriques existent</p> <p>- certaines AMP pourraient efficacement être des territoires d'essai pour la mise en place d'une base de données partagées, présentant les effets non par activité mais par espèce et habitat (aire marine agathoise ?°</p>	
---	----------------------------	---	--	--	--	--

D/ Quelles solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
5	D7	<p>Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée (PAMM)</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des schémas territoriaux de restauration écologique (STERE) sur les territoires pertinents Porter à connaissance les stratégies et guide Actualiser tous les 6 ans le guide technique relatif aux retours d'expériences des opérations de restauration de l'AERMC 			- retour d'expérience sur la plage du Brescou	<ul style="list-style-type: none"> attention à ce que les actions de restauration ne soient pas un alibi pour polluer la restauration d'une fonction doit être prioritaire sur la restauration d'une espèce une évaluation de cette politique devrait être faite mais la mener coûtera cher...
8	D8	<p>Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le diagnostic environnemental des ports sur la façade : <ul style="list-style-type: none"> Aires de carénages Pollution chronique et accidentelle Utilisation des réceptacles à eaux grises et noires Équipement des aires d'avitaillement en moyens anti-pollution Réaliser au cas par cas les travaux de réduction des pollutions dans les ports Achever les démarches de certification Actualiser la certification Ports Propres pour prendre en compte les nouveaux enjeux du DSF. Inciter à l'utilisation de peintures anti-salissures moins polluantes ou de techniques mécaniques pour l'entretien des bateaux 	Sujet important en Occitanie, sur les ports maritimes mais peut-être surtout sur les ports fluviaux.	<ul style="list-style-type: none"> moins de 10 ports sont certifiés à ce jour en Occitanie les équipements à eaux grises et noires sont peu utilisés même quand ils existent 	<ul style="list-style-type: none"> une étude d'impact du port sur le milieu naturel est en cours à Agde 	<p>Besoin de plus de contrôle et d'informations sur l'utilisation des équipements eaux grises et noires.</p> <p>Mieux développer et communiquer les solutions alternatives aux peintures antifouling (films par ex).</p> <p>Ajouter un critère « bateau propre » ? : que ces bateau remontent la file d'attente pour disposer d'un anneau, dans les ports certifiés.</p> <p>Réflexion à mener sur une certification applicable aux ports de commerce.</p>
2	D9	<p>Encourager et accompagner les collectivités pour la mise en œuvre de dragages mutualisés et minimisant les apports en mer</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourager la réalisation de dragages mutualisés des ports couplés à une gestion des sédiments dragués en travaux publics terrestres Développer des méthodologies de valorisation de sédiments dragués en travaux publics maritimes Poursuivre la définition des schémas d'orientation territorialisés de gestion des sédiments de dragage, modèles économiques et outils de gestion. Définir un modèle technico-économique de financement des opérations de dragage favorisant l'équilibre et l'autonomie des ports 			- dragage réalisé par la régie des ports sur Agde	<ul style="list-style-type: none"> attention avec le dragage qui peut aller à contre-courant des phénomènes naturels sédimentologiques intérêt de mutualiser pour la connaissance et l'équipement besoin de mieux évaluer les impacts des clapages sur la turbidité et la teneur en oxygène.

Autres propositions

Axe	Actions	Porteur – acteurs concernés	Freins	Leviers	Remarques
□ B	Promouvoir la baisse de consommation énergétique				